



## COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 septembre 2025 à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François JUSTINE, Maire.

**Présents** : MM. JUSTINE François- BILLY Christophe - JONET Damien - MOREAUX Brice - HERBIN Loïc- GUTEWIEZ Raphaël -- Mmes POMMIER Nathalie- STIEGER Anne-Hélène- JUSNOT Maryse- DAMIENS Carole

Mme POMMIER Nathalie a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire,  
**Secrétaire adjointe** : Mme RAMELET Camille

Le conseil municipal prend connaissance et approuve le Compte rendu du Conseil Municipal du 16 juin 2025 et n'apporte aucune remarque.

### 1°) RODP 2025 sur le Patrimoine 2024 :

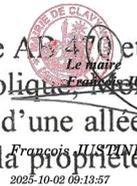
Tous les ans la commune doit faire une demande par mail à ORANGE pour une attribution de la RODP (Redevance Occupation du Domaine Public) cela ce calcul suivant les artères aériennes et souterraines de la Commune et un coefficient donné par ORANGE. Pour la RODP 2025 sur le Patrimoine 2024, la commune percevra la somme de 96,67. Voté à l'unanimité.

### 2°) CRC (Chambre Régionale des comptes) :

Monsieur Le Maire explique au conseil que Chambre Régionale des Comptes opère un contrôle budgétaire de la commune. A l'issu des éléments fournis, la CRC a remarqué une erreur d'inscription engendrant un déséquilibre de 7 000 € qu'il conviendra de rééquilibrer à l'issu des observations qui seront prochainement adressées à la commune.

### 3°) Cession de Terrain :

Suite au conseil du 3 mars 2025, concernant l'échange de parcelle AB 470 et 472 avec les propriétaires M. JUSNOT et Mme REGNIER, pour la vente à 1 euros symbolique, Monsieur le Maire informe le conseil que ce projet se fera sur la période 2029/2030 (création d'une allée piétonne avec un mur de soutènement pour maintien de la terre du talus tout du long de la propriété située au 02 rue du Tarn 08460 Clavy-Warby. Voté à l'unanimité.



### 5°) Vente de bois :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une vente de bois sur pied sur les parcelles 9 et 18 se fera le 07/10/2025 et que la parcelle 11 est dédiée à l'affouage.

## **6°) France Ruralité Revitalisation :**

La Préfecture demande aux communes de prendre une délibération sur les zones de revitalisation rurale ainsi que les zones de revitalisation des commerces en milieu rural désormais appelé FRR. Cela consiste à mettre en place une exonération fiscale et sociale pour certaines entreprises et professions libérales qui s'implante sur le territoire (exonérations d'impôts sur les bénéfices, de cotisations foncières des entreprises et taxe foncière sur les propriétés bâties). Voté à l'unanimité.

## **Affaires diverses :**

- a) La commissions de contrôle des listes électorales se réunira le 15 octobre 2025 à 14h.
- b) Monsieur le Maire informe le conseil que la commune peut bénéficier d'une aide pour les éclairages intérieurs de la Mairie et des bâtiments communaux en LED au titre du dispositif CEE, un RDV a été pris le 03/10/2025.
- c) Monsieur le Maire informe le conseil que la distribution d'eau à la commune St Marcel est opérationnelle depuis le 1/09/2025 et que le comptage est efficient.
- d) Monsieur le Maire tient à remercier Mmes DAMIENS Carole et POMMIER Nathalie ainsi que les bénévoles pour l'organisation du Marché artisanal.
- e) Monsieur le Maire informe que CREA LAINE propose aux communes un atelier 1 fois par mois (le mardi), la commune mettra une salle à disposition (cabane de chasse).
- f) Rappel des manifestations à venir : 5/12/2025 repas des anciens et 06/12/2025 arbre de Noël offert par la troupe de théâtre La Clef des Champs.

Séance levée à 20 h 45.

La secrétaire de séance :

Le Maire François JUSTINE

Les conseillers :

A red circular official stamp of the commune of La Clef des Champs is positioned above the signature. The stamp contains the text 'LA CLEF DES CHAMPS' around the perimeter and 'Le Maire' in the center. The signature 'François JUSTINE' is written in black ink over the stamp.

François JUSTINE

2025-10-02 09:13:57